

Aubourg

Inventaire après décès (1634)

Guillaume Aubourg, pourvu des charges de premier huissier du roi, concierge et buvetier du parlement de Normandie, est l'un des membres de cette famille qui contribuera à son ascension sociale et sa fortune en quelques générations.

Titre d'Aubourg ¹, trisayeul.

Du 3 may 1634, original en papier.

Inventaire des lettres et escriptures demeurez aprez le decedz de defuncte damoiselle Ester Bertout, veufve de feu noble homme maitre Guillaume Aubourg, vivant premier huissier, concierge buvetier en la cour de parlement de Normandie, a esté faicte par moy Vincent Le Saunier, huissier audict parlement, ce jourd'huy troisisme jour de may mil six cens trente quatre a la requeste et presence de maitre Nicollas Aubourg, premier huissier, concierge et buvetier audit parlement, maitre Guillaume Aubourg, greffier des Estatz de Normandie, et de honneste femme Angelicque Morel, veufve de feu maitre Charles Aubourg, vivant commis au greffe criminel de la dicte cour, tutrice principale des enffans soubzages du dit deffunct et damoiselle, les dictz sieurs Aubourg freres, et les dictz enffans mineurs heritiers de la dicte deffuncte Bertout, leur mere et ayeulle.

Premierement,

Une coppie du testament ... ² de deffunct noble homme maitre Jean Bertout, de son vivant greffier criminel en la dicte cour, dabté de l'an mil six cens, collationné sur [*folio 75v*] l'original par noble et discrete personne maitre Jacques Bertout, seigneur prieur et patron du Bosroger, chanoine de l'eglize de Coustances, frere dudict deffunct sieur Bertout, executeur du dit testament, le vingt sixiesme juing mil six cens douze.

... Ung traicté de mariage en original dabté du neufviesme janvier mil cinq cens quatre vingt ung fait entre ledit deffunct sieur Aubourg, premier huissier, lors procureur en la dicte cour de parlement, filz et heritier en par-

-
1. *Hozier a mélangé - et peut-être dans ce volume confondu - la famille Aubourg qui nous intéresse ici et une famille d'Aubourg bien distincte qui n'ont pas de lien. Il s'agit bien ici de la famille sans particule qui possédera deux générations plus tard la seigneurie de Boury-en-Vexin.*
 2. *Le copiste indique ainsi un passage non recopié, car de peu d'intérêt pour l'usage que d'Hozier voulait en tirer.*

■ Source : Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 30270 (Carrés de d'Hozier 41), folio 52.

■ Transcription : **Amaury de la Pinsonnais** en mai 2021.

■ Publication : blog.pinsonnais.org, juillet 2021.

tie de deffunct noble homme maitre Estienne Aubourg, vivant advocat, et maitre Estienne³ Mustel d'une part, et la dicte deffuncte damoiselle Ester Bertout, fille dudict deffunct maitre Jean Bertout et de damoiselle Margueritte Toustain d'autre ... avec lequel traicté sont attachez une minutte d'iceluy rayé et glosée, une attestation de baptistaire et ung memoire des acoustrementsz ... du neufiesme janvier au dit an ...

Item une coppie de contract passé devant Nicollas Saulnier et Jean Charles, nottaires au chastelet de Paris le XXVIII^e d'octobre 1VI^e trente trois⁴ entre noble homme maitre Jean Bertout, conseiller du roy et general en sa cour des aides de Normandie, filz et heritier dudict feu sieur Bertout, greffier, [folio 76] d'une part, et damoiselle Barbe Aubert, fille de deffunct noble personnes maitre Guillaume Aubert, vivant conseiller du roy et son advocat general en la cour des aides à Paris, et damoiselle Barbe Rougier, ses preere et mere, au bas de laquelle coppie est escript l'insinuation dudict contract de mariage faict au chastelet de Paris le douze de may 1VI^e trante cinq [1635]. La dicte coppie collationnée et signée Heurtault.

... Une sentence arbitrale donnée entre ladicte deffuncte damoiselle Ester Bertout, d'une part, lesdictz sieurs Aubourg ses enffans, en dabte du vingt cinquiesme jour de novembre 1VI^e vingt trois [1623], signée de Lestoille.

... Ung accord et transaction des ... differents meuz ... entre la dicte deffuncte damoiselle Ester Bertout, d'une part, et les dictz sieurs maitres Charles, Laurens, Nicollas et Guillaume Aubourg, ses enfans, d'une part. La dicte transaction dabtée du dernier jour de mars 1VI^e vingt cinq [1625], signée Ester Bertout, des dictz maitres Charles, Laurens, Nicollas et Guillaume Aubourg, freres, au-dessoubz de laquelle est la recongnissance faite au greffe des requestes du pallais à Rouen, signée ... Crevel, greffier.

Une promesse et obligation du fait de noble [folio 76v] home maitre David Bertout, sieur de Touberville, conseiller secretaire du roy, en dabte du premier jour de janvier mil six cens quatorze, de la somme de sept sens livres, leguee par le dict deffunct maitre Jean Bertout, son pere, a la dicte deffuncte damoiselle Ester Bertout ... sur le dos de laquelle est la recongnissance faite aux requestes du Pallais le vingt ungniesme novembre 1VI^e XXIII [1623].

... Ung arrest de la cour donné entre le dict maistre David Bertout, sieur de Touberville, d'une part, et ladicte deffuncte damoiselle Ester Bertout, le troisesme juing 1VI^e vingt [1620], signé et scellé.

... Ung pouvoir soubz seing privé donné par la dicte deffuncte damoiselle Ester Bertout et les ditz sieur Aubourg ses enffans, au dit maitre Laurens Aubourg, advocat, de faire sortir tous les deniers ... qui ont esté adjugez par

3. Ici, un renvoi en marge : Ainsi dans le titre, c'est Madelene.

4. Lire 1633. Beaucoup d'années dans cet inventaire sont notées ainsi, combinant des chiffres romains, arabes et de lettres majuscules et minuscules. Notre transcription respecte cette notation, mais pour en faciliter la lecture et la compréhension, nous donnerons par la suite l'année en chiffres arabes entre crochets.

arrest allencontre du dit sieur Bertout, secretaire, dabté du troisieme jour de juing au dict an mil six cens vingt cinq.

... Une sentence donnée aux requestes du pallais le premier jour de decembre 1VI^e trente ung [1631] entre ladicte deffuncte damoiselle Ester Bertout, d'une part, et damoiselle Marie Bertout, veuve de feu maitre Pierre de Plasnes, en son nom et comme tutrice [*folio 77*] de ses enfans, maitre Jacques de Solurt, premier esleu en l'election de Rouen, aiant espouzé damoiselle Marie de Plasnes, fille et heritiere en partye du dict deffunct, et damoiselle Catherine Bertout, veufve de feu maitre David Morel, enfans et heritiers dudict deffunct Morel et maitre Barthelemy Rouillard, greffier au bureau des finances, filz et heritier de feu damoiselle Marie Bertout, d'aulture, par laquelle est ordonné que ledict sieur Bertout et ladicte deffuncte damoiselle Ester Bertout, representeioient la donation en original de quatre cens livres de rente donnez par le dit feu sieur Bertout, chanoine, tant a ladicte deffuncte damoiselle Ester Bertout que a ses trois aultres sœurs.

... Ung contract passé devant les tabellions de Coustances le dixiesme jour d'avril 1V^eIII^eXIX [1599] contenant donation faite par ledict sieur Bertout, sieur et prieur du Bosroger, a damoiselle Ester, Caterine Margueritte et Marie Bertout ses quatres niepces, de chacune cent livres de rente insiné ... aux assizes tant du siege de Coustances que bailliage de Rouen.

... Une quittance de ladicte deffuncte du dernier jour de juing 1VI^e vingt cinq [1625] [*folio 77v*] comme elle confesse avoir receu du dit maitre Laurens Aubourg, son filz, les deniers qui luy ont esté adjugez par messieurs les conseillers commissaires pour sa pension et nourriture ... signee Ester Bertout.

... Ung escript soubz seing privé du septiesme juillet 1VI^e vingt cinq [1625] fait entre maitres Laurens et Nicollas Aubourg, freres, recongneu aux requestes du Pallais ledit jour et an.

... Ung memoire non signé commenceant Memoire de l'argent que j'ay receu de mon filz le premier huissier depuis le premier juing 1VI^e trente deux [1632] a desduire sur ce qu'il me doibt tant pour mon usufruit que j'ay droict de prendre sur son office, la pension de sa sœur Ysabeau, que cent cinquante livres de rente qu'il me doibt du remplacement que j'ay fait du racquit du sieur Baumer.

... Une promesse soubz seing privé en dacte du huictiesme jour d'octobre mil six cens trente ung recongneu aux consulz le dit jour et an du fait de maitre Noël Le Jeune, escuyer, sieur du Rocher, advocat en la dicte court de parlement, par laquelle il recongnoist que le racquit de cent livres de rente qu'il a fait le dit jour de Pierre de Mallon, bourgeois de Rouen, moiennant la somme de quatorze [*folio 78*] cens livres la dicte somme est provenue des deniers que la dicte deffuncte damoiselle Ester Bertout, son ayeulle, luy a baillez.

Collation faite sur l'original en papier cy dessus transcript par moy, huissier du roy en sa cour de parlement de Rouen, subsigné ce premier jour

de septembre 1VI^e trente quatre [1634], a la requeste du dict sieur Aubourg, premier huissier, pour luy valloir et servir qu'il appartendra. (Signé Saunier).

Le saiziesme jour de septembre 1VI^e trente quatre, en execution de la sentence donnée aux requestes du pallais a Rouen le dernier jour de juing dernier 1VI^e trente quatre, contenant la choisie des lotz présentée par noble homme maitre Guillaume Aubourg, conseiller du roy et greffier des Estatz de la province de Normendie, a noble homme maitre Nicollas Aubourg, premier huissier du roy, concierge et buvetier en sa cour de parlement de Rouen, et a damoiselle Angelique Morel, veuve de feu noble homme Charles Aubourg, vivant commis au greffe criminel de la cour de parlement de Rouen, des successions [de] deffuncts noble homme maitre Guillaume Aubourg, vivant premier huissier, concierge et buvetier en la cour de parlement de [folio 78v] Rouen, et de damoiselle Ester Bertout, leur pere et mere, par laquelle est ordonné que celuy qui aura le troysiesme et denier desdictz lotz demeurera saisy des contractz et pieces mentionnées au dict troisisme et derneir des dictz lotz, a esté a moy soubzsignée damoiselle Angelique Morel, veuve du dict deffunct maitre Charles Aubourg, mis en mes mains ... les pieces qui ensuivent ... une ... obligation du fait de feu noble homme maitre David Bertout, sieur de Touberville, secretaire du roy, en dabte du premier jour de janvier 1VI^e quatorze [1614], de la somme de sept cens livres leguée par deffunct maitre Jean Bertout son pere a ladicte deffuncte damoiselle Ester Bertout, ... sur le dos de laquelle est la recongnissance faicte aux dictes requestes le vingt uniesme jour de novembre 1VI^e vingt quatre [1624] ... (signé) Aubourg.